



2012 - A. LÉCÉLÉRON

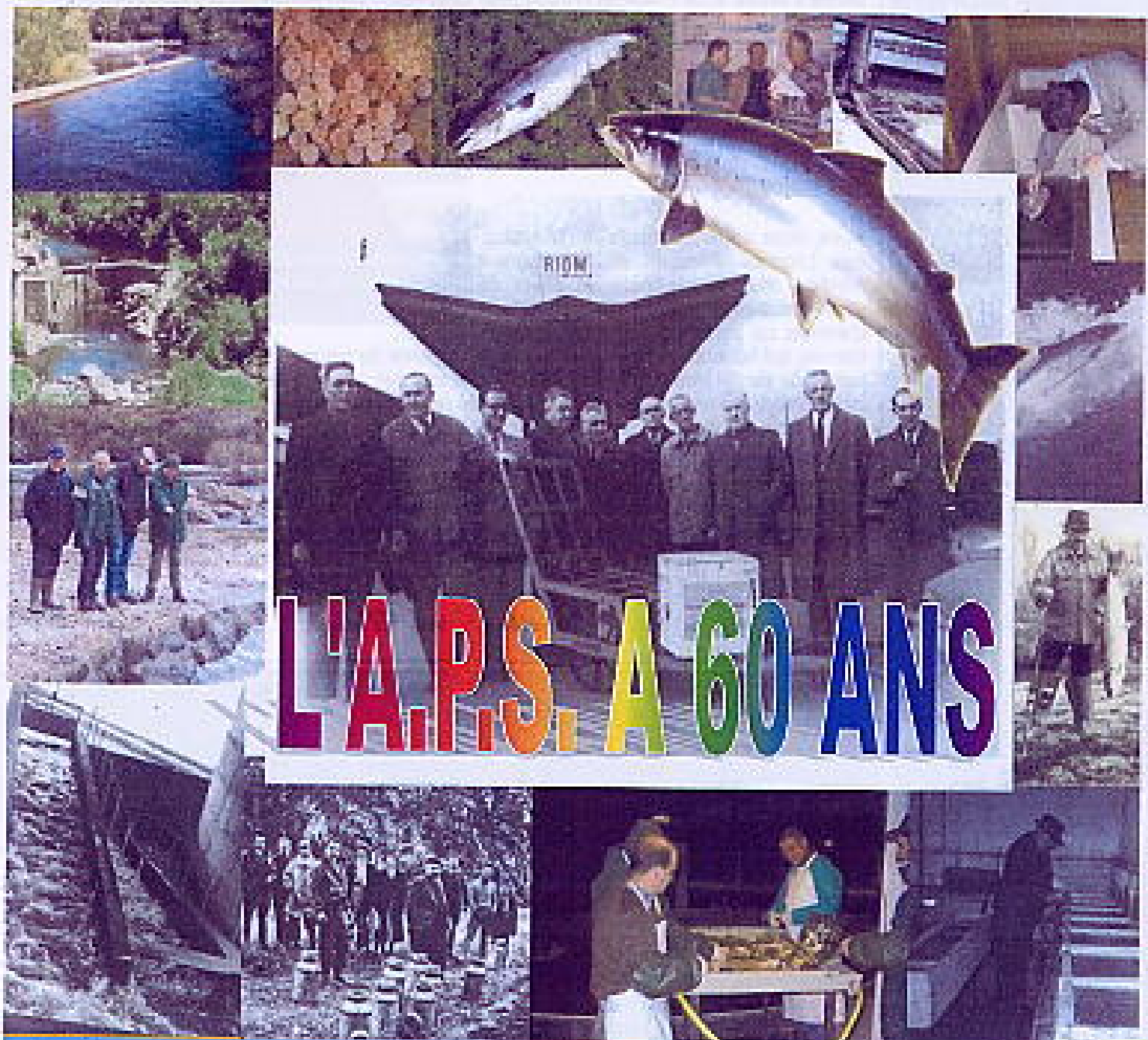
Année 2006 Numéro 14

Décembre 2006

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1948 - Agréée au titre de l'environnement en 1989



Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :

L' A.P.S. a
Soixante ans

Poutès Monistrol
(Suite... et Fin?)

Le Jumelage du
C.R.R.E et de
l' A.P.S.

Pose du Premier
Panneau « Rivière
à Saumon »

Canoës et Raft
dérangent
les saumons...

Le Mot du Président...

Le dernier trimestre de chaque année est toujours très actif. Aussi devons nous répondre au mieux à ces activités.

En interne :

C'est l'ablation annuelle de la petite nageoire adipeuse de 330 000 smolts, mobilisant 2 membres de notre association sur 7 journées. Cette opération permettant par la suite de les identifier à leur retour, lors de leur passage au barrage de Vichy.

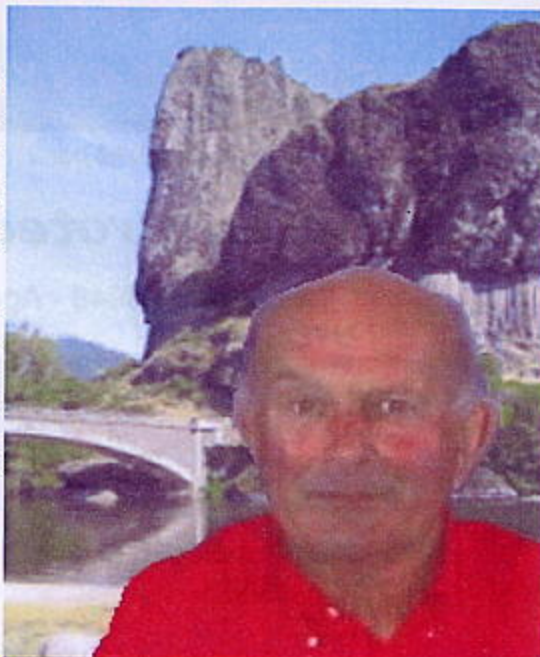
C'est la préparation de nos deux incubateurs situés à La Prade et l'Arçon pour recevoir 100 000 ovules de la salmoniculture. Nous aurons ensuite, pendant 4 mois, à suivre l'évolution des alevins répartis sur les clayettes, jusqu'à leur sortie des incubateurs.

En externe :

Nous nous sommes retirés de l'Association Logrami. Pendant de nombreuses années, tout en occupant un poste de vice-Président, il nous a été très difficile d'animer ce poste pour aborder les problèmes qui nous tenaient à cœur sur la sauvegarde du saumon de l'axe Loire-Allier, un temps de parole trop court nous étant donné lors des assemblées générales. Voyant le peu d'intérêt de ces réunions, la décision de retrait de notre association a été entérinée par un vote à bulletin secret au cours de notre A.G. annuelle.

Une forte mobilisation de notre association a été faite pour lutter sur l'effacement du barrage hydroélectrique de Poutès. La décision pour le maintien ou l'effacement sera très certainement prise dans le premier trimestre de l'année 2007. Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir en tentant de sensibiliser par courrier les décideurs et en déposant un dossier auprès du commissaire enquêteur, à Monistrol, dans le cadre de l'enquête publique.

Le Président Paul Brunet



Forte mobilisation de notre association pour l'effacement du barrage hydroélectrique de Poutès...

Salon de la Pêche 2007

Nous vous donnons rendez-vous les 12 (après-midi), 13 et 14 janvier 2007 à la Grande Halle d'Auvergne au stand de l'APS pour le prochain salon de la pêche.

Un rendez-vous incontournable pour nos adhérents et pour tous les passionnés du saumon auxquels nous nous ferons un plaisir de donner des informations sur les orientations et les actions de notre association, et bien entendu les dernières nouvellesdu saumon !!!

L'A.P.S. a Soixante Ans...

C'est au mois d'octobre 1946 que fut fondée l'Association Protectrice du Saumon de Loire-Allier, au cours d'une première assemblée des pêcheurs sportifs, tenue dans les locaux de la Chambre de Commerce de Clermont-Ferrand.

Après les années de guerre, où aucun bateau de pêche n'avait été tolérés sur la Loire par l'occupant allemand, 1946 vit la ruée des pêcheries s'abattre depuis St-Nazaire jusqu'au bec-d'Allier ; pas moins de 111 filets de toutes natures barrèrent le fleuve, et à cela s'ajouta l'effet désastreux du barrage de Poutès, mis en eau cinq ans plus tôt (le délai du cycle de reproduction du saumon) Relation directe de cause à effet : de 3 000 captures par la pêche sportive en 1945, ce nombre s'effondra à moins de 60 en 1946. A cette époque le CSP n'existait pas et personne ne se préoccupait de l'avenir du saumon, pas même les hôteliers, dont la clientèle des pêcheurs de saumon remplissait les auberges avant la guerre.

sportive. Un choix s'impose entre une pêche commerciale meurtrière, qui ne profite qu'à un très petit nombre de prédateurs parasites, et une pêche sportive et touristique, créatrice d'emplois et de retombées économiques régionales, sans prélever plus du tiers des poissons présents dans la rivière. Tout cela, compte tenu du fait que la production mondiale du saumon d'élevage de bonne qualité avoisine les 1 200 000 tonnes en 2006.

Le simple bon sens devrait donner la réponse, car il est clair que la reprise de la pêche au saumon dans les mêmes conditions où elle a été laissée, équivaldrait à un retour à la case « Départ »



...Les réalisations de l'APS sont spectaculaires et nombreuses ... alevinages massifs aux frais de l'Association, sans financement de l'État

C'est dans ces circonstances que fut créée l'APS et que les pêcheurs de Loire-Allier prirent leurs affaires en mains. Les réalisations de l'APS sont spectaculaires et nombreuses : réduction sensible du nombre des pêcheries, nouvelle réglementation les obligeant à lever les filets le soir et les fins de semaines, alevinages massifs aux frais de l'Association sans financement de l'État, Coopération Franco-québécoise, avec envois gratuits d'œufs et échanges techniques et scientifiques, construction de la Grande Salmoniculture du Haut-Allier, passe migratoire du barrage de la Bageasse, l'opération des incubateurs de terrain, poursuite judiciaire des braconniers et des pollueurs. Toutes ces réalisations tangibles découlent directement et indirectement de l'action de l'APS, des gestes qu'elle a posés et des pressions qu'elle a exercées, et dont les résultats n'ont jamais été égalés par quelque organisme que ce soit, embarqué tardivement dans le wagon de queue pour récolter les fruits de son travail

Il reste encore beaucoup à faire pour retrouver l'abondance perdue, et en particulier une nouvelle réglementation pour une exploitation rationnelle de la ressource saumon, qui n'est plus en mesure de supporter à la fois une pêche commerciale et une pêche

Eny Noël CHAUMONT
Vice-président APS Loire-Allier



Il reste encore beaucoup à faire pour retrouver l'abondance perdue...

Poutès - Monistrol (suite... et fin?)

Pour appuyer notre déposition, à la mairie de St Cirgues, nous publions pour les lecteurs de notre revue, des extraits du rapport de Monsieur KREITMAN de la direction générale des eaux et forêts (ministère de l'Agriculture)

Page 6

Le 14 Février 1930, le Ministre de L'Agriculture a émis un avis nettement défavorable à l'octroi de la concession de la chute de Monistrol sur l'Allier et nous le maintenons sans restriction.

L'Allier est une des rivières de France sur lesquelles il avait été décidé en 1927 entre les services des Ministères intéressés qu'aucune concession nouvelle de force hydraulique pouvant faire obstacle à la circulation du poisson ne serait dorénavant accordée. Monistrol se trouve à l'aval des frayères les plus favorables et les plus nombreuses. La perte annuelle que le barrage ferait subir au peuplement du saumon dans la Loire et l'Allier peut être évaluée à 2 500 000 Frs, tant par l'inutilisation des frayères à l'amont que par l'effet des écluses à l'aval ; on doit tenir compte en outre des dommages causés à l'industrie hôtelière, la fabrication et au commerce des articles de pêche, au commerce du poisson, du trouble apporté dans l'existence de pêcheurs professionnels, fluviaux et inscrits maritimes.

Des indemnités ne peuvent pas compenser une telle perte d'une richesse nationale, ni un tel trouble à la vie collective.

.....

Page 7

La construction du barrage de POUTES menacerait de faire disparaître les 5/6 du peuplement saumon existant dans la Loire et l'Allier. Il ne peut pas être affirmé que **les garanties exigées pour le repeuplement artificiel ou le rétablissement de la circulation du poisson par une échelle, parviennent à compenser les dommages causés par le barrage.**



Sur le premier et le troisième point de notre déposition, le rapport de Monsieur KREITMAN suffit à argumenter notre position

CHAUFFAGE CENTRAL
EAU CHAUDE SOLAIRE
VENTILATION MÉCANIQUE
CONTRÔLÉE



PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CLIMATISATION

**CHAUFFAGE SANITAIRE
CATALAN**

66000 PERPIGNAN

4 bis, rue Augustin Thierry

Tél. : 04 68 54 72 22

Fax : 04 68 54 72 62

66140 CANET-EN-ROUSSILLON

16, rue du Macabeu

Tél. : 04 68 80 51 71

Fax : 04 68 54 72 62



CUIR CENTER

Le n°1 du salon cuir.

RN89 - 63370 LEMPDES - ☎ 04 73 61 60 06

Poutès : Notre position est renforcée par les points ci-dessous :



Le respect des clauses et des engagements contenus dans la demande d'avenant à la concession de l'aménagement de la chute de Monistrol d'Allier :

Le seuil fut rehaussé d'une dizaine de mètres sans que la passe à poissons le soit aussi.

L'article 5 du mémoire descriptif stipule que le débit maximum emprunté sera de 28 m³/s. Hors l'équipement permet de turbiner 31 m³/s (deux groupes de 16 m³/s pour l'Allier) soit 10 % de plus que ne l'autorisait le cahier des charges original.

En pointe, 10 % de la puissance électrique (1) produite par le complexe POUTES/ Monistrol est d'origine illégale, ceci sans compter l'augmentation de la hauteur de chute avec le rehaussement de 10 mètres du seuil.

Les mesures compensatoires, article 7 de ce même mémoire descriptif :

En contre partie des inconvénients non compensés par les dispositions qui précèdent, le concessionnaire versera à l'Administration une indemnité, appelée A, de 30 000 Frs (de 1939) pour l'achat d'œufs de truites et de saumons pour le repeuplement, avec majoration de 150 % si le fonctionnement de l'échelle s'avérait défectueux et 250 % si le passage des saumons s'avérait nul. Le cahier des charges mentionne aussi une indemnité supplémentaire compensatoire, égale à 50 % de l'indemnité A de base, si l'effet des éclusées était néfaste sur les frayères situées à l'aval de Monistrol.

Nous n'avons jamais entendu parler de versement ou d'action de telles compensations, ce n'est que lors de la réalisation de la salmoniculture de Chanteuges que EDF s'est engagé financièrement.



Conférence de presse du 18 Juillet 2006 au Puy (43) avec les différentes associations, lancement officiel du débat.

L'impact de POUTES sur la population de saumons

Un comptage des frayères a eu lieu en 1938 sur l'Allier de Lugeac (aval de Brioude) à Saint Etienne du Vigan.

69 % des frayères (une frayère = 3 grattés) se trouvaient en amont de Monistrol

Les captures de saumons dans le département Loire Atlantique (source DDA 44) dans la zone d'estuaire (maritime plus mixte)

1926 ⇒ 5000 saumons

1948 ⇒ 1000 saumons

1968 ⇒ 100 saumons

L'impact du barrage de POUTES et du complexe hydraulique de Monistrol d'Allier est bien d'ordre 1 dans le déclin du saumon. Ces données viennent appuyer notre calcul en annexe N1B de notre dossier déposé à la mairie de Saint Cirgues (43380)

(1) La puissance électrique brute est égale (en Kilowatts) à Débit (m³/s) * hauteur de chute (mètres) * 9,81, pour le complexe cité sa puissance électrique brute est égale à (55*31*9,8) = 16 700 Kw

Les aménagements depuis 1986 :

L'aspect montaison des saumons n'est pas abordé dans ce document, le point noir est celui de la dévalaison des smolts.

Lors de réunions, comme par exemple en assemblée générale de l'APS, plusieurs fois des spécialistes nous ont vanté l'efficacité de l'exutoire. Or, la définition de l'efficacité est la suivante :

L'efficacité de l'exutoire est le pourcentage des passages dans l'exutoire par rapport à la somme des passages dans l'exutoire et la prise d'eau de la centrale.

C'est encourageant mais très loin d'être satisfaisant. Jamais les orateurs ne nous ont exposé les conditions initiales de l'expérience :

Où sont lâchés les smolts ?

Combien de smolts ont franchi effectivement le complexe de Poutès-Monistrol d'Allier ?

Suite à une expérience d'une étude de radio pistage effectuée en 2004 (test sur 35 individus marqués), moins d'un tiers des smolts de saumons relâchés dans la retenue parviendrait à l'usine de Monistrol suite au blocage dans la retenue et aux mortalités d'origines diverses, 52 % des individus ne franchissent pas le barrage.

Commentaires de**L'Association Protectrice du saumon :**

Premièrement : Aujourd'hui il est facile de piéger des smolts lors de leur dévalaison, en menant une expérience de ce type en amont de la retenue de POUTES nous pourrions connaître la période de dévalaison des smolts dans ce secteur.



Deux pièges à smolts sur une rivière du Maine (USA)

Deuxièmement : En lâchant des smolts sous le pont d'Alleyras, amont de la retenue de POUTES, nous devrions avoir une parfaite connaissance de l'efficacité réelle de tout l'aménagement hydro électrique et non sur des données partielles qui sont à la limite de l'honnêteté intellectuelle.

Le GRISAM chargé de l'expertise du complexe Hydro-électrique de Poutès-Monistrol a conduit une expérience de ce type en 2004 pour évaluer l'impact sur la population de saumon de l'Allier.

Il aurait été utile d'apporter des données objectives sur la durée de traversée de la retenue (quantification du retard ?) et du nombre ou pourcentage de smolts perdus lors de cette traversée...

Le tourisme vert :

De nombreuses études existent sur les retombées financières de la pêche sportive du saumon à l'étranger, et des témoignages sur l'activité hôtelière de la région Brivadoise dans les années 1930 permettent de consolider notre position. La Fédération de Pêche de la Haute Loire a elle-même confié au cabinet SEARIVER l'étude de l'impact économique de la pêche sportive du saumon sur le haut Allier; le revenu potentiel serait de 500 000 Euros pour 3750 journées pêche, le nombre de pratiquants serait de 700 dont 55 % extérieurs au département, (source La montagne du 6 Juin 2006).

Dans notre document nous **n'avons abordé que l'argumentaire direct sur le saumon.**

Nous aurions pu, comme d'autres associations, aborder d'autres aspects : dynamique de la rivière, sécurité de l'ouvrage, développement énergétique, critères de Kyoto,...

Louis Sauvadet,

Membre APS

Enfin une bonne nouvelle !

Nous nous étions fait l'écho dans plusieurs numéros de notre magazine, des pêches d'interception intensives du saumon au large des côtes ouest de l'Irlande.

Le gouvernement Irlandais a pris la sage décision d'interdire toute pêche commerciale du saumon et a racheté tous les quotas de pêche. Une décision qui devrait avoir des répercussions importantes au niveau du retour des saumons dans nos rivières françaises.

Dorénavant, la France reste le seul pays en Europe où la pêche commerciale du saumon aux filets est encore autorisée en estuaire et dans les rivières

(sauf (!) en Loire depuis la fermeture en 1994). A quand, pareille décision chez nous ?



Le jumelage du C.R.R.E. et de l'A.P.S.

Il est bon de savoir que le Comité de Restauration de la Rivière Etchemin* en Gaspésie (Québec) et l'Association Protectrice du Saumon du bassin de la rivière Allier sont jumelés depuis le 10 août 2001.

Le contenu de la chartre de jumelage des deux associations est très proche de leurs actions communes. Pour n'en citer qu'une :

La rivière Etchemin bien identifiée

Après des démarches fructueuses du C.R.R.E auprès du Ministère des transports et des municipalités riveraines, vingt sept panneaux d'identification de la rivière Etchemin seront installés.

Les municipalités (7) de Saint Luc à Levis ont consenti à défrayer le coût de ces panneaux de signalisation (16) et à les installer aux endroits stratégiques suggérés par le C.R.R.E sur les routes qui sont sous leur juridiction. Quant au Ministre des Transports, il a déjà procédé le 28 octobre 2005 à l'installation des cinq premiers panneaux, six autres le seront sous son autorité au cours de cette année.

Le C.R.R.E voit ce projet d'identification comme une étape incontournable dans la reconnaissance de la rivière et pour sa mise en valeur.

En parallèle, sur la rivière Allier, à ce jour, un seul panneau a été installé sur le pont de Langeac en Haute-Loire. Nos amis québécois, présents ce jour là, y ont participé **. Dans le cadre de cette action d'identification, il était prévu que chaque département (4) prendrait en charge la pose de ces panneaux.

Souhaitons qu'une suite soit donnée, par nos responsables...

Paul Brunet, Président APS

** voir article sur cette journée (Page 08)



*** LA RIVIERE ETCHEMIN**
Située sur la rive sud du Saint-Laurent, la rivière Etchemin fut considérée jadis comme une célèbre rivière à saumons. Prenant sa source à Saint Luc, près de la frontière américaine, elle se jette dans le fleuve à la hauteur de Saint Romuald. Ce splendide cours d'eau s'écoule sur une distance de 130 km. Son bassin versant couvre une superficie de 1470 km².



Faidez les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier
P'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :** **Téléphone :**

RIVIÈRE
à SAUMON

Pose du Premier Panneau

RIVIÈRE
à SAUMON

«Rivière à Saumon»

Le 13 mai 2006, le SMAT du Haut-Allier avait organisé une réunion à l'hôtel de ville de Langeac afin de présenter la nouvelle organisation de la salmoniculture de Chanteuges (qui va devenir Conservatoire National du Saumon Sauvage) A cette occasion, une délégation québécoise composée de Bernard BEAUDIN (Président honoraire de la FQSA*), Pierre-Paul TURCOTTE (Président de la société de gestion de la rivière Matane) et Pierre MANSEAU (vice-président, pêche sportive à la FQSA*), de retour d'un colloque organisé dans le sud-ouest par Jean-Pierre TANE, Président de l'AIDSA, était invitée à participer à cette manifestation.

Après l'intervention de Guy VISSAC, Président du SMAT, sur les nouvelles orientations du Conservatoire, nos amis québécois nous firent un exposé sur la situation du saumon et le mode de gestion actuels au Québec. Cette fin d'après-midi fut marquée par la pose du premier panneau « RIVIÈRE à SAUMON » à l'entrée du pont Aristide Briand enjambant l'Allier à Langeac.

de gauche à droite :

Paul Brunet, Guy Chaumont, Patrick Martin, Guy Vissac, Bernard Beaudin, Pierre Manseau, Pierre-Paul Turcotte

Ce fut le souhait de notre association, pour tous les autres ponts situés dans nos trois départements de Haute-Loire, du Puy de Dôme et de l'Allier, au cours de notre assemblée générale qui s'est tenue le lendemain, à La Combelle.

Nos cousins d'Amérique du Nord nous firent l'honneur d'assister à cette A.G au cours de laquelle Pierre-Paul Turcotte nous parla avec son cœur.....et son accent si particulier (il paraît que c'est nous français qui avons un accent !!) de sa très jolie rivière Matane en Gaspésie. Merci à eux trois de nous avoir redonné un peu d'espoir pour nos saumons de l'Allier, mais à quand pourrons nous vanter la pêche sur notre chère rivière aussi bien qu'eux peuvent le faire pour les magnifiques rivières du Québec ?

Jean-Paul Aubizolles, Vice Président APS

*Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique



Canoës, et rafts dérangent les Saumons

Article paru dans la revue de l'Atlantic Salmon Trust (AST) (été 2006)

L'augmentation du nombre de pratiquants des sports d'eaux vives (rafts et canoës) est l'objet de problèmes sur nos rivières à saumons. Ces activités interfèrent avec la pêche sportive, mais quelles sont les conséquences sur les poissons eux même ?

Dick Shelton liste les problèmes :

Les saumons adultes et les truites de mer entrent en rivière pour se reproduire. Ils ne se nourrissent pas en eau douce, ils consomment leurs réserves énergétiques emmagasinées en mer pour leur migration montante et leur phase de reproduction.

Ces réserves doivent être suffisantes pour que les poissons atteignent les lieux de reproduction sur nos rivières les plus longues.

Les saumons dans les rivières conservent leurs ressources en restant pendant de longues périodes dans des zones appropriées appelées postes (ou point de stationnement), où la nécessité de nager est minimum.

Les saumons sont capables de détecter des vibrations sur une large bande de fréquence : 10 à 300 Hertz, (NDR un hertz égal à un cycle par seconde). Il apparaît que le saumon est sensible aux basses fréquences, probablement à cause des vibrations acoustiques générées par le mouvement des grandes masses de molécules d'eau.

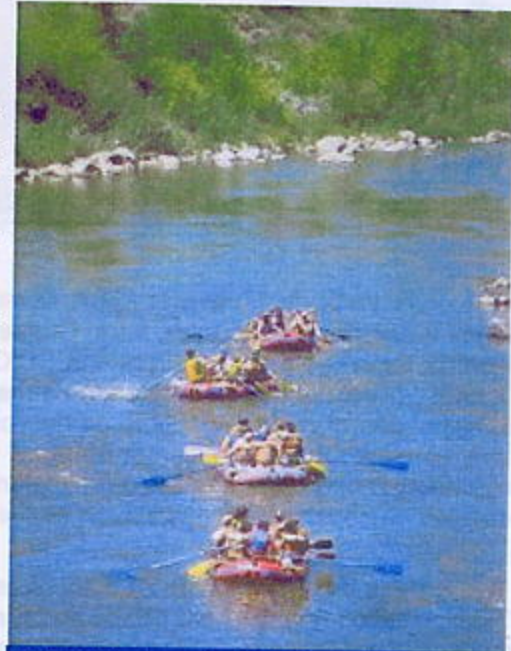
L'action des pagaies, des sauts des rafts sont des actions qui génèrent des vibrations avec un potentiel tel qu'elles perturbent les saumons : les poissons quittent leur poste.

Si les saumons sont dérangés fréquemment, leur réserve énergétique est diminuée et leur capacité à contribuer effectivement à la nouvelle génération de saumons est compromise.

Au moment du frai, pour le futur de la ressource, les saumons doivent être dans des conditions physiques optimales.

Nous acceptons qu'il y ait un nombre raisonnable de canoës et de rafts sur la rivière, à notre avis (AST), un nombre de rafts et canoës important et se conduisant d'une manière maladroite peut avoir de graves conséquences sur le devenir des saumons et truites de mer.

Dick Shelton



un nombre important de rafts et canoës peut avoir de graves conséquences sur le devenir des saumons ...

Brèves - Brèves - Brèves - Brèves - Brèves



CONSEIL GÉNÉRAL
DU PUY-DE-DÔME

Subventions

Grâce aux interventions de monsieur Bertrand PASCIUTO, Conseiller Général, Maire de Courmon, et de monsieur Maurice MESTRE, conseiller général du canton de St Germain Lembron, le Conseil général du Puy de Dôme a accordé une aide de 500 € à notre association.

Nous les remercions de nous aider dans nos actions en faveur de la sauvegarde du saumon dans nos rivières.

Salon National

de la Mouche Artificielle

Les 24 et 25 février 2007, se tiendra à St ETIENNE, le 15ème salon national de la mouche artificielle organisé par nos amis du Club de Pêche Sportive Forez Velay. Nous ne serons pas présents ces deux jours à cette manifestation par manque de disponibilité, mais nous vous invitons à parcourir les allées de la salle omnisports de la Plaine Achille afin de découvrir les dernières nouveautés des exposants en matière de mouche artificielle (matériel, équipements, montage, voyages de pêche, etc....)

Le Conservatoire

du Saumon Sauvage

A partir du 1^{er} janvier 2007, la salmoniculture de Chanteuges s'appellera désormais « **Le Conservatoire National du Saumon Sauvage** » et deviendra une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) à **but non lucratif**. La mission du Conservatoire est inchangée et reste toujours la production de juvéniles de saumons sauvages mais il assurera sous sa responsabilité et avec cohérence, l'ensemble de la filière repeuplement, de la capture des géniteurs au déversement des alevins et des smolts.

Lors de la réunion du 21 octobre, les membres du Conseil d'Administration de l'APS ont décidé de faire rentrer notre association dans le capital de la SCIC où seront également présents l'État, les collectivités, les associations, des entreprises et les salariés du Conservatoire.

Le CA du Conservatoire National est composé de cinq collèges :

- collège Salmoniculture
- collège Repeuplement
- collège Sensibilisation et communication
- collège Partenaires publics
- collège Partenaires privés

C'est Jean-Paul Cubizolles qui a été mandaté pour représenter notre association au sein de la nouvelle SCIC. De par son statut l'APS siègera dans le collège repeuplement auprès de la Fédération de Pêche de la Haute-Loire et de salariés du Conservatoire.

Migration 2006

Selon les chiffres communiqués par Logrami, la Fondation Saumon et la ville de Vichy, la population de saumons actuellement répertoriée dans la rivière est de :

VICHY :

• 950 saumons ont franchi les passes du barrage au 7 décembre 2006

LANGÉAC :

• 246 saumons ont franchi les passes du barrage au 11 décembre 2006

POUTES :

• 151 saumons ont emprunté l'ascenseur pour franchir le barrage au 26 nov. 2006

Le Président, et les membres du conseil d'administration vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2007 !

